



**VRAI
CHANGEMENT
MONTRÉAL**

Un mouvement citoyen

Course à la chefferie

Dates clés et conditions de candidature

Les personnes intéressées à se porter candidat.e à la chefferie du parti et par conséquent à se présenter aux élections municipales de novembre 2021 à la mairie de Montréal, sont invitées à signaler leur intérêt en envoyant un courriel à info@vcmtl.org. Veuillez joindre au courriel votre CV, une lettre d'intention décrivant pourquoi vous souhaitez être chef de Vrai Changement Montréal, et une attestation de casier judiciaire.

Le Conseil de direction fera une première validation des candidatures potentielles selon les conditions détaillées ci-dessous; ultimement le choix de la / du nouveau chef sera déterminé par un vote des membres lors du Congrès d'investiture le 19 mars, 2021.

1. Dates

Ces dates ont été déterminées par les membres de VCMTL lors du Congrès des membres qui a eu lieu le 3 décembre 2020.

Lancement de la période de candidature	8 janvier, 2021
Date limite pour soumettre une candidature	5 mars, 2021
Date limite pour soumettre les signatures d'appui des membres	12 mars, 2021
Date du Congrès d'investiture (vote)	19 mars, 2021

2. Conditions de demande de candidature

- Le candidat doit être membre de Vrai Changement Montréal au moment du dépôt de sa demande de candidature.
- Le candidat ne doit pas être membre d'un autre parti politique municipal.
- Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent.
- Le candidat doit avoir sa résidence principale à la ville de Montréal depuis au moins un an, et avoir passé 7 des 10 dernières années à Montréal.
- Fournir son casier judiciaire
 - [SPVM vérification des antécédents pour les particuliers](#)
- Déposer 100 signatures de membres en appui à sa candidature (formulaire sera fourni)
- Notez qu'il n'y a pas de frais d'inscription associés à la demande de candidature.